



5 ANS DE GARANTIE COMPRESSEUR

sur un appareil AEG sélectionné avec un moteur compresseur

Notre nouveaux moteurs compresseur sur des appareils du gamma refroidissement ont été testé et approuvé au niveau performance, fiabilité et durabilité. Pendant la durée de vie très longue, vous pouvez compter sur une utilisation absolument sans soucis de votre appareil AEG avec compresseur. AEG offre un avantage supplémentaire pour votre tranquillité d'esprit : vous bénéficiez de 5 ans de garantie sur le compresseur sur ces appareils sélectionnés. Si toutefois un défaut devrait survenir dans le compresseur, celui-ci sera réparé gratuitement sur présentation de la facture d'achat de votre appareil, jusqu'à et y compris la cinquième année d'utilisation.

Conditions de l'action

À l'achat d'un appareil AEG sélectionné avec un compresseur, AEG vous offre gratuitement la garantie de 5 ans sur le compresseur. Veuillez lire attentivement les conditions ci-dessous :

Cette action s'applique uniquement aux appareils précités et ne concerne pas les produits ou accessoires éventuels achetés en complément.

AEG n'offre pas de garantie de 5 ans sur les appareils dont le nom du modèle n'est pas mentionné dans les conditions de l'action, même si la communication dans le magasin (hors ligne et en ligne) à ce sujet est incorrecte.

AEG décline toute responsabilité en ce qui concerne les communications inexactes en magasin.

La garantie de 5 ans consiste en 2 ans de garantie d'usine et 3 ans de garantie de service complémentaire sur le compresseur. En cas de remplacement du compresseur, aucun frais ne doit être payé; cette garantie couvre les frais de déplacement, la main-d'œuvre ainsi que les pièces détachées et accessoires nécessaires pour effectuer la réparation.

Afin de bénéficier de la garantie de 5 ans, compresseur, vous devez enregistrer votre appareil sur www.aeg.be/fr-be/mypages/register-a-product/. Après cet enregistrement, vous recevrez un email à joindre à votre preuve d'achat pour validation du contrat de service de 5 ans sur le compresseur. Cette preuve du contrat de service doit être présentée au technicien venant éventuellement effectuer une réparation.

AEG se réserve le droit de modifier les conditions de l'action.

Cette action est organisée par Electrolux Belgium s.a. – Rue de la fusée, 40 à 1130 Bruxelles – BE 0403.214.647. AEG est une marque du groupe Electrolux. Ci-dessus, il est donc fait référence à AEG.